

Interpellation

Panneaux solaires de l'EPFL où quand Romande Energie fait de l'ombre aux SIL

Le 15 janvier 2009 l'EPFL marquait sa volonté de s'engager en faveur du développement des énergies renouvelables en utilisant judicieusement les milliers de m² de toiture qui jusqu'à ce jour étaient plutôt perçues comme problématique. Cette volonté d'installer un parc photovoltaïque de quelque 20'000 m² permettra à terme de fournir plus de 2 millions de kWh/an. Ce projet sera également l'occasion pour l'EPFL d'intégrer des fonctions de recherche et développement. Les Verts saluent un tel projet qui permet une mise en valeur des énergies renouvelables.

Il faut cependant relevé que ce projet de 20 millions se fait en partenariat avec Romande Énergie. Cela laisse à penser que les Services Industriels de Lausanne (SIL) n'ont pas été approché ou ont renoncé au projet quand bien même ils sont des acteurs locaux.

Considérant que les énergies renouvelables sont un des aspects sur lequel la quasi unanimité des Conseillers communaux se retrouve, je suis pour le moins surpris pas l'absence des SIL dans ce partenariat qui aurait incontestablement également profité aux SIL et à son image.

Il est incontestable que les SIL et plus particulièrement son service stratégique sont actifs dans le domaine des éoliennes, mais qu'ils sont relativement peu présents sur les projets solaires.

Si l'on juge l'intérêt des personnes responsables aux SIL des énergies renouvelables au retard qu'à pris la réponse de la motion de notre ancien collègue Jacques Bonvin¹, il y a fort à parié que ces derniers en sont encore à réfléchir s'ils doivent intervenir ou non dans le projet de l'EPFL.

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) Est-ce que les SIL, dont le service du développement stratégique dépend, ont été informé de ce projet et pour quelles raisons ?
- 2) Est-ce que les SIL, dont le service du développement stratégique dépend, sont suffisamment doté en équivalent plein temps (ETP) pour remplir les missions qui lui sont assignées dans le domaine des énergies renouvelables notamment dans le domaine solaire et pour quelles raisons ?
- 3) Est-il possible d'avoir un bilan des SIL, dont le service du développement stratégique dépend, lors de ces dernières années dans le domaine des énergies renouvelables notamment dans le domaine solaire ? (si oui à indexer à la réponse)
- 4) Est-il possible d'avoir un listing des futurs projets des SIL, dont le service du développement stratégique dépend, liés aux énergies renouvelables notamment solaire pour les prochaines années ? (si oui à indexer à la réponse)
- 5) Pour quand est prévue la réponse à notre ancien collègue Jacques Bonvin¹ ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, le 20 janvier 2009

Yves Ferrari

¹ Motion Jacques Bonvin intitulée « objectif soleil » développée le 4 mai 2004, renvoyée en commission qui a rapporté lors de la séance du 15 mars 2005.